

lorsque la marée noire se retirera du rivage

Depuis le 16 mars dernier, la Bretagne vit une tragédie. Pour la quatrième fois, elle est blessée dans sa chair et dans son esprit, spoliée et polluée par l'infecte marée noire.

Le poison échappé des flancs de l'Amoco - Cadiz, détruit ça et là, pour quelques années, sa faune et sa flore littorales. Il souille pour un temps quelques unes de ses plus belles plages. Il porte une atteinte encore plus durable et peut-être plus grave, car plus insidieuse, à son économie, à l'image de marque des produits de sa terre, de ses élevages marins et de ses pêches, de son tourisme. Il ruine le labeur de Bretons et les richesses naturelles de la Bretagne.

Le sentiment qui prévaut devant ce désastre est la colère car il ne fut ni le fruit du hasard ni celui de la fatalité. Par sa situation géographique exceptionnelle, la Bretagne se trouve particulièrement exposée à subir les naufrages des géants des mers et leurs conséquences. Elle n'est pas la seule région exposée, mais l'étant plus que tout autre, elle a son mot à dire. On a des comptes à lui rendre.

La dérive et l'échouement de l'Amoco - Cadiz ne fut pas une première. On ne saurait invoquer l'effet de surprise. Il faudra bien un jour nous dire à quoi on a passé les onze ans qui séparent la marée noire du Torrey - Canyon de celle de l'Amoco - Cadiz, les onze heures durant lesquelles l'évidence de l'accident était connue des autorités maritimes, les onze jours d'hésitations, de tergiversations et d'agitation qui ont suivi le naufrage du tanker géant.

Les excuses et les justifications ne manqueront pas d'être avancées. Beaucoup seront fondées. On invoquera sans doute la mauvaise chance, l'écho répondra : incompétence ; les concours de circonstances, l'écho répondra : concours de carences.

Ce qui frappe de toute façon c'est que, dans cette affaire comme dans tant d'autres, les merveilleux systèmes centralisés et hiérarchisés qu'on justifie par l'efficacité, la cohérence et la permanence de l'action n'engendrent que l'indifférence, les luttes de compétences, la complaisance et l'impuissance. Comment ne pas comparer l'impossibilité d'agir, au moment crucial avec les moyens adéquats, dans laquelle se sont trouvés les représentants des pouvoirs centraux avec l'efficace et rapide mobilisation régionale des cultivateurs et de leurs tonnes à lisier ; des routiers et de leurs citernes ou de leurs bennes, grâce à leurs organisations professionnelles. Il y a, au Gouvernement, au moins un spécialiste de «Mal Français». Un nouveau chapitre de son livre a été écrit en Bretagne ces semaines - ci.

Mais là n'est pas l'essentiel pour les Bretons. Ce qu'il faut souligner et crier tous ensemble avec force, c'est que, déssais de tout pouvoir régional, nullement bénéficiaires du trafic pétrolier incessant qui longe leurs côtes, hors d'état de faire face, seuls, à la prévention et aux conséquences de ce genre de situation qui met en cause les puissances publiques nationales et des puissances privées internationales, la Bretagne et les Bretons exigent avec détermination et qu'ils exigeront avec tout l'entêtement dont ils sont capables que l'Etat assume la réparation intégrale et adéquates des préjudices qu'ils subissent et une prévention efficace du retour de telles catastrophes.

Nous ne saurions, cependant, nous leurrer sur la rapidité de la réalisation effective des vraies mesures préventives. Les préjudices seront longs à chiffrer. Certains sont encore à peine décelés. Sur le plan écologique comme sur le plan économique, la marée noire est une catastrophe corrosive qui s'attaque à des maillons d'une chaîne de vies et d'activités liées les unes aux autres de façon souvent peu apparente, mais étroitement solidaires. Ce n'est qu'à l'issue d'une observation impartiale et minutieuse, longue et incessante que l'on pourra mesurer la réalité et le montant des dommages. Il en est de même pour l'efficacité des mesures préventives.

Or, dans quelques semaines, dans quelques mois et plus encore dans quelques années, une fois l'émotion passée, l'opinion publique étant saturée de notre Bretagne et de cette catastrophe, les mass - médias en ayant épuisé la substantifique moëlle, le temps étendra son manteau d'oubli et d'indifférence sur nos malheurs et nos problèmes. On dira encore que les Bretons ne savent que crier misère, grogner leur rogne et tendre la main. A la longue les victimes culpabilisent les innocents et méritent leur malheur. Le fumet du sensationnel qui depuis un mois remplit les narines de la France. ne sera - t - il pas prétexte pour nous payer du seul son des écus du Trésor.

Lorsque la marée noire abandonnera tes rivages, Bretagne n'abandonnes pas la partie si tu veux que la France ne t'abandonne pas !

L'AVENIR DE LA BRETAGNE ET LA POLITIQUE MONETAIRE DE LA FRANCE

*Le bon choix (monétaire)
pour Paris*

désavantage l'Ouest

*Bon pour l'automobile
mauvais pour l'artichaut*

questions régionales

Les voies des dieux monétaires sont impénétrables. La prospérité et même l'activité de la plupart des secteurs de notre économie dépendent d'elles cependant. C'est ainsi que l'industrie française ne peut vivre sans importer en grande partie et parfois pour l'essentiel ce qu'elle transforme en produits finis : matières premières, énergie, technologie, main d'œuvre même (près de 80 %) lorsqu'il s'agit, par exemple d'une usine d'automobiles située en région parisienne. Pour vivre, elle doit donc exporter ses productions ou ses technologies dont beaucoup ne peuvent être achetées d'ailleurs que par des pays suffisamment riches pour les payer.

D'un point de vue purement national, il en résulte que la politique monétaire de la France — comme ses choix économiques — sont exercés en vue de permettre à l'industrie française de vivre — ou de survivre — ou, voire, de se développer dans ce contexte international. Celui-ci donne aux taux de change, aux décalages et aux mouvements monétaires, plus ou moins spéculatifs, une importance vitale pour les entreprises industrielles. Le taux de profit et même le sort des grandes "entreprises leaders" des secteurs pilotes sont en grande partie liés aux taux de change ; celles dont les états-majors et les centres de production essentiels se trouvent concentrés dans les régions dominantes de la France, celles qui conditionnent en particulier le niveau de vie de sa capitale.

Il en résulte que les choix monétaires qui constituent la politique gouvernementale en ce domaine ne sont pas totalement neutres à l'égard de la répartition des richesses et des hommes sur le territoire national, dans la mesure où la répartition, entre régions, des activités économiques et des entreprises industrielles n'est pas homogène. Telle province peut souffrir, à plus ou moins long terme, de telle politique monétaire conduite en faveur du développement de tels ou tels secteurs industriels.

C'est ce qui est en train de se passer au détriment des régions agricoles de l'Ouest et du Sud-Ouest et, particulièrement, au préjudice de l'économie de la Bretagne car les conséquences du phénomène que nous allons disséquer, frappent particulièrement les exploitations consacrées à l'élevage. Toutes n'en mourront pas, mais toutes seront atteintes. Et ce, d'autant qu'elles seront plus modernes. Les quatre éléments déterminants de ce système qui menace de ruiner l'agriculture bretonne sont toutes monétaires. Ils s'appellent Franc, montants compensatoires, Mark et Dollar. Leur combinaison est un bel exemple des embrouilles technocrates qui conditionnent notre vie actuelle. Il faut préalablement en démêler les fils.

Sur le marché monétaire international, le Franc a tendance à suivre le Dollar qui, jusqu'ici, règle le cours des matières premières. Il se tient suffisamment au-dessus de lui pour bénéficier d'un léger avantage quant au coût de leur acquisition sur les marchés internationaux. Il se tient suffisamment près pour que nos produits manufacturés demeurent compétitifs. Comme le Mark s'apprécie de plus en plus par rapport au Dollar, les entreprises industrielles françaises compensent par un avantage de change, les handicaps de leur moindre compétitivité financière et de la moindre productivité humaine et technique qu'elles supportent au regard de leurs concurrentes allemandes, notamment. En d'autres termes, tant que le dollar se déprécie, l'écart qui sépare le franc du mark joue en faveur des ventes industrielles françaises à l'étranger. Les voitures françaises par exemple, se comportent brillamment sur le marché allemand.

Pourquoi les mêmes mécanismes jouent-ils contre l'agriculture et non en sa faveur ? Deux raisons expliquent l'inversion. En premier lieu, les facteurs de productions que combinent les entreprises agricoles sont essentiellement d'origine locale donc non importés. Il en est particulièrement ainsi de la main-d'œuvre et de la terre. A cet égard, pour l'ensemble de ses coûts liés à ces facteurs, l'agriculture ne peut bénéficier des avantages de change qui pourraient résulter de la situation du franc sur le marché monétaire international bien qu'elle subisse les contre-coups de ces fluctuations au niveau de l'écoulement de ses produits. Il en est de même pour les industries agro-alimentaires bretonnes dont la main-d'œuvre est locale et qui s'approvisionne sur place et dont la technologie demeure essentiellement traditionnelle comme ses produits.

questions régionales

En second lieu, intervient le très technocratique système des "M.C.M." ou "Montants Compensatoires Monétaires". Lorsque le franc baisse par rapport au mark, par exemple, les produits agricoles ou agro-alimentaires français exportés en Allemagne sont frappés d'une sorte de taxe variable qui a pour but et pour effet d'annuler totalement et très exactement le double bénéfice que nos exportateurs auraient pu atteindre d'une part de la hausse du mark et, d'autre part, de la baisse du dollar. C'est ainsi qu'ils ne peuvent profiter de l'effet de dumping que crée la dépréciation du franc par rapport à la monnaie allemande. En outre, comme c'est leur but et leur fonction, les M.C.M. absorbent le bénéfice que les producteurs pourraient tirer de baisse relative des cours mondiaux des matières premières importées qu'ils utilisent et qui représentent une part croissante des coûts de production dans l'élevage intensif et la culture moderne.

Dès lors que le franc suit la foulée du dollar et que le mark distance celui-ci, le système fondé de l'existence des montants compensatoires joue de telle sorte que les producteurs agricoles et agro-alimentaires bretons perdent sur les deux tableaux ; ou, plutôt il leur interdit de gagner.

Or, cette situation n'engendre pas seulement la perte de la chance commerciale qui serait née de l'exploitation d'une conjoncture monétaire économiquement favorable bien que foncièrement artificielle. Elle menace à terme l'existence même de notre agriculture et de notre industrie agro-alimentaire qui produisent ou induisent, ne l'oublions pas, environ la moitié des revenus distribués en Bretagne. En effet, l'agriculture allemande se trouve éminemment favorisée par les conséquences du système et la prolongation de ses conséquences sur les exploitations françaises. Les prix allemands étant ainsi maintenus à un cours supérieur à celui qui résulterait de l'offre française, si les M.C.M. n'intervenaient pas, les agriculteurs de la R.F.A. bénéficient du même coup d'une rentabilité exceptionnelle de leurs investissements. Toutes choses égales par ailleurs, l'écart de rentabilité avec leurs homologues français est sensiblement égal à la compensation monétaire opérée. Il y a pire. L'Allemagne peut utiliser les sommes qu'elle retire de la perception des M.C.M. pour financer le développement de son agriculture tout en conservant une industrie dynamique et prospère. Ce qui est vrai pour l'Allemagne l'est pour tous les pays de la C.E.E., dont la monnaie est proche du mark. A long terme, c'est la cassure du dynamisme agricole breton et la ruine de notre économie régionale qui sont prévisibles.

Sans doute la jungle des systèmes euro-technocratiques est-elle pleine d'embûches, de pièges et de parades possibles. La France pourrait faire réévaluer le "franc-vert" ; ce qui aurait pour effet de diminuer les montants compensatoires perçus sur les produits agricoles et agro-alimentaires français. Toutefois, il s'ensuivrait une hausse des prix des denrées alimentaires en France, donc une détérioration des indices, donc une pression salariale accrue et, en bout de chaîne des charges accrues et une moindre compétitivité des entreprises industrielles française, sur le marché international.

Lorsqu'on démonte le complexe système monétaire et international dans lequel nous sommes obligés de vivre sous peine d'une régression effroyable du niveau de vie des français force est de constater que, volontairement ou involontairement, les responsables gouvernementaux ont fait, depuis plusieurs années en France, des choix qui favorisent l'industrie des régions essentiellement industrielles et, plus particulièrement, celles qui retiennent les industries technologiquement avancées et que ce choix s'opère au détriment des régions où l'agriculture joue un rôle important, voire prépondérant. Il est, du reste, d'une piquante amertume de constater que les M.C.M. constituent une brillante invention française que nous fîmes admettre à nos partenaires afin de déjouer les effets concurrentiels bénéfiques que les viticulteurs et les arboriculteurs italiens auraient pu tirer du laisser-aller de la lire.

L'enfer n'est pas seulement pavé de bonnes intentions. Il est également jonché des débris des constructions de l'intelligence, déployée à contre courant du bon sens. Les technocrates négligent toujours l'effet boomerang de leurs intentions. Il est vrai que lorsque l'engin revient vers le lanceur ce n'est plus lui qui se trouve sur la trajectoire ..

POLITIQUE MONETAIRE (suite)

*Hausse du Mark,
baisse du Dollar,
perte possible,
gain interdit*

*Le boomerang monétaire
des M.C.M. menace
l'agriculture bretonne.*

*et, à terme, toute
l'économie régionale*

POLITIQUE
MONETAIRE
(suite)

*l'agriculture bretonne,
affaire de tous les bretons.*

AU COMITE
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

AU SOMMAIRE DE
LA PROCHAINE
« LETTRE »

le point de vue du celib

La situation est grave pour la Bretagne, pour nos agriculteurs et pour l'industrie agro-alimentaire. Elle n'est cependant pas désespérée. Depuis quelque temps, le Président de la République semble avoir compris l'importance que jouera l'or vert dans nos économies de plus en plus dépendantes du sol d'autres pays. L'exploitation agricole du nôtre et la valorisation des produits de cette activité constituent des facteurs importants d'une certaine autonomie économique que la France doit reconquérir.

Encore faudrait-il que puisse subsister demain en France, une agriculture hautement productrice, évoluée et compétitive, assortie d'une industrie agro-alimentaire prospère et dynamique. Le Ministre de l'Agriculture en est, lui aussi, parfaitement conscient mais que pourrait-il si un large mouvement d'opinion ne soutenait pas les agriculteurs dans le vital combat qu'ils doivent entreprendre, et si eux-mêmes ne le conduisaient pas ? Tous les secteurs sociaux-professionnels, tous les élus de la région, la Bretagne toute entière, doivent se mobiliser pour soutenir ce combat dont dépend l'avenir de la Bretagne.



Les rapports que Monsieur MARTRAY et Monsieur DIDOU ont présentés devant le Comité Économique et Social de Bretagne ne sont que des documents préparatoires et provisoires comme l'ont souligné leurs auteurs. Ils constituent une base de départ aux travaux, aux observations et aux réflexions qui doivent maintenant être engagés, notamment par la Commission Ad Hoc du C.E.S., afin de parvenir à une prévention efficace et à une réparation équitable. Ce sont toutefois les documents les plus complets et les plus approfondis dont on puisse disposer à l'heure actuelle ne serait-ce que parce qu'ils ont su synthétiser ceux qui les ont précédés. Parmi ceux-ci, il faut noter tout particulièrement le mémorandum établi par la C.R.C.I. et déposé à l'Élysée par le Président ROUYER, ainsi que les comptes-rendus des travaux des sessions extraordinaires des Conseils généraux du Finistère et des Côtes du Nord.

On notera que le mémorandum ROUYER a été publié dans la "Bretagne économique" Les rapports MARTRAY et DIDOU ont été remis à la presse le 24 avril dernier. On peut se les procurer en s'adressant au Secrétariat du Comité Économique et Social de Bretagne - Maison des Métiers - Cours des Alliers 35042 RENNES CEDEX.

Ces deux rapports ont été adoptés le 24 avril par l'ensemble des membres du C.E.S. qui composent les quatre commissions de cette assemblée

Ils l'ont été à l'unanimité moins une voix contre (F.E.N.) et deux abstentions (C.G.T.).



MAREE NOIRE: quatre idées force

- 1 - Réparation intégrale et générale des préjudices subis.
- 2 - Mise en œuvre de moyens drastiques et adéquats en ce qui concerne la prévention des pollutions maritimes et de leurs conséquences.
- 3 - Éviter que la volonté de réparer et de prévenir ne s'émousse avec le temps et le désintéret de l'opinion.
- 4 - Information complète des responsables locaux et régionaux ainsi que des organisations d'usagers.
Participation des institutions régionales et des usagers aux organismes de mise en œuvre de la réparation et de la prévention.

Quatre idées à creuser et qui seront reprises, approfondies et développées dans la prochaine lettre du C.E.L.I.B.